# Grève dans les P.T.T.

Si nous devions traduire par un seul mot le sentiment général des postiers d'Orly centre de tri, au sujet de l'année d'action syndicale écoulée, nous dirions: DECEPTION!

Déception car en deux occasions bien précises (mars et octobre-novembre), le personnel a fait preuve d'une grande combativité et d'une grande unité et c'est justement dans ces moments-là qu'il a essuyé les plus gros échecs...

Le Comité de base considère, cependant, que ces échecs ne sont pas négatifs: ils contiennent en eux-mêmes de précieux enseignements. C'est en analysant les causes que les effets pourront être mieux connus, donc contrôlés.

Cette analyse faite, il nous sera plus facile d'exprimer notre opinion sur l'actuel mouvement.

## 200.000 grévistes

À première vue, 200.000 postiers dans la même grève signifie que les revendications avancées sont effectivement mobilisatrices.

Un mois plus tard, alors qu'aucune de ces revendications n'a eu un commencement d'aboutissement, cette évidence n'en est plus une!

EST-CE LA FAUTE DES 200.000 POSTIERS? ONT-ILS ÉTÉ CONSULTÉS POUR ABANDONNER SANS RAISON CETTE GRÈVE GÉNÉRALE?

Première contradiction entre la volonté unitaire du personnel et la stratégie divergente des centrales syndicales après le 30 octobre.

Du terrain «grève générale des P.T.T.», l'action est ramenée à la grève de branche «bureaux-gares et gros centres de tri».

Notre combativité, cependant, n'en est pas entamée. Au contraire, nos revendications particulières sont si importantes et le moment si propice à l'action que le personnel était décidé à durcir le mouvement. La grève n'était plus un but en elle-même (comme elle l'est trop souvent), mais le moyen choisi pour aller jusqu'au succès!

Le style de grève tournante étalée sur toute une semaine est efficace. Durcir l'action voulait donc dire renouveler cette formule autant de fois que cela serait nécessaire, sans pertes de temps inutiles et **surtout pendant la «période»** de fin d'année! Ainsi, l'administration aurait supporté une gêne maximum (impossibilité de résorber le trafic d'une grève à l'autre d'où effet de boule de neige...); alors que le personnel ne supportait qu'un minimum de retenues sur son salaire.

À partir d'une telle résolution, on n'a pas besoin d'un mois pour repartir. Dès la reprise, le 28 novembre, les assemblées générales du personnel auraient pu décider de la reconduction de la grève... le reste n'était que coordination.

«D'accord, camarades», nous a assuré Le Guern la féde C.G.T.

«D'accord!» nous a répété Prevost de la région parisienne C.F.D.T.

Mais deux syndicats d'accord avec le même personnel ne sont pas nécessairement d'accord entre eux.

Leur réunion tardive du 11 décembre est là pour démontrer ce théorème de la division syndicale!

UNE NOUVELLE FOIS, LA CONTRADICTION ENTRE L'UNITÉ À LA BASE ET LA DIVISION DES SOMMETS «REPRÉSENTATIFS», A ÉCLATÉ.

À la lumière de ces enseignements, chacun réagit à sa façon. Certains (ils sont nombreux) en tirent une conclusion que nous pourrions appeler «défaitiste»: «on s'est fichu de nous, la

prochaine fois je ne sortirai pas!».

Au Comité de base, nous ne pensons pas qu'une telle démarche individuelle soit positive. La solution de rechange à une démission syndicale ne peut être trouvée dans l'inaction individuelle sans, qu'en fait, celle-ci justifie celle-là.

D'autres camarades, tous aussi écœurés, sortiront quand même:

«Parce qu'il est impensable de bosser pendant que des copains font la grève!».

«Parce que les revendications sont justes!»

«Parce que tout échec de grève est une victoire patronale!»

Si cette position parait plus convaincante, elle souffre d'une insuffisance commune à la précédente démarche: elle n'apporte absolument aucune correction aux erreurs passées responsables de l'écœurement d'aujourd'hui.

Faute de cela, il n'y a pas de raison que ces erreurs ne se renouvellent pas, toujours!

Oui, les revendications sont importantes. Trop par rapport aux maigres perspectives de lutte qui nous sont proposées sans consultation.

# Que faire?

Nous nous retrouvons dans les mêmes conditions qu'avant la grève d'octobre 1970: recommencerons-nous les mêmes erreurs?

Le Comité de base d'Orly C.T. est convaincu que si nous abandonnons encore une fois la direction de notre grève à des centrales syndicales antagonistes, les mêmes causes produiront les mêmes effets néfastes!

Au contraire, si nous convenons, une fois pour toutes, que personne ne peut définir, mieux que les intéressés eux-mêmes,

les revendications et les moyens pour les faire aboutir, nous nous donnerons les seules chances de succès:
- POUVOIR DE DÉCISION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU PERSONNEL.
- COORDINATION PAR COMITÉS DE GRÈVES ÉLUS PAR LES A.G.
- LA DIRECTION DE LA GRÈVE À CEUX QUI LA FONT!